

**Procès-Verbal
Conseil d'établissement
21 septembre 2021 19h00
En visioconférence TEAMS**

Personnel scolaire

Virginie Coiteux-Boudreau (P)
Lucie Mongeon (P)
Sylvie Couturier (P)
Sonia Gauvin (P)
Suzanne Loyer (P)
Manon Therrien (P)
Karine Wafer (P)

Substituts :
Gabrielle Richard (A)
Cynthia St-Amour (A)
Camille Touzin (A)

Parents

Cindy Glazer-Babin (P)
Stéphane Gosselin (P)
Olivier Leduc (P)
Caroline Raymond (P)
Geneviève Richard (P)
Rachid Srhir (A)
Romain Vanhooren (P)

Substitut :
Marie-Paule Dicaire (A)
Karine Émond-Boudreau(A)

Direction

Annick Massie (P)
Caroline Matte (P)

Public

Marie-Rose Allaire

Invités

Aucun invité

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

2. Présentation des nouveaux membres et vérification de la liste des membres 21-22

Mme Massie présente les différents membres du conseil d'établissement et ceux-ci sont invités à identifier s'il y a des erreurs dans la liste des membres.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté par Mme Massie. Il est proposé par Mme Coiteux-Boudreau et appuyé par M. Vanhooren d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

CE -01-092021 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal du 15 juin 2021 et suivis

Le procès-verbal du 15 juin 2021 est présenté aux membres. Il est proposé par Mme Gauvin et appuyé par Mme Coiteux-Boudreau d'approuver le procès-verbal tel que présenté.

CE -02-092021 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Parole au public

Mme Marie-Rose Allaire est présente et elle précise qu'elle n'a pas de point à présenter, mais qu'elle souhaite seulement assister à la rencontre.

6. Procédure d'élection (séance tenante)

Mme Massie suggère que les gens intéressés à occuper un des postes puissent tout simplement se proposer. Il est aussi permis qu'un membre propose un autre membre. Si un vote est nécessaire, elle propose de le faire à main levée puisque la réunion est en visioconférence. S'il est demandé, le vote secret pourrait se réaliser en envoyant un courriel à Mme Massie.

Les gens sont en accord avec la procédure.

CE -03-092021

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Élections (L.I.P. art. 56 et 60)

7.1 Présidence :

- M. Stéphane Gosselin se propose au poste de la présidence. Sa candidature est adoptée à l'unanimité.

CE -04-092021

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.2 Vice-présidence :

- Mme Geneviève Richard est intéressée au poste de la vice-présidence de même que Mme Caroline Raymond. Après un court échange, Mme Raymond laisse la place à Mme Richard. La nomination de Mme Richard est adoptée à l'unanimité.

CE -05-092021

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.3 Secrétaire :

- Mme Raymond propose Mme Cindy Glazer-Babin au poste de secrétaire. Mme Glazer-Babin accepte et sa nomination est adoptée à l'unanimité.

CE -06-092021 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Membres de la communauté (L.I.P. art. 42.5)

Mme Massie sollicite les membres du conseil d'établissement afin de trouver des membres de la communauté qui aimeraient siéger au CÉ. M. Vanhooren propose d'impliquer le futur conseiller municipal puisqu'il s'agit d'une personne qui peut aider à l'avancement de plusieurs dossiers. M. Gosselin suggère Jean-Philippe Roy, le directeur général de Gatineau Skateboard, puisqu'avec le skatepark, cette association sera de plus en plus présente. Mme Glazer-Babin propose d'approcher le Relais des jeunes Gatinois puisqu'il anime des activités pour les jeunes dans le parc au printemps et à l'été. M. Gosselin se chargera d'approcher Jean-Philippe Roy et Mme Glazer-Babin se chargera du Relais des jeunes Gatinois puis nous en rediscuterons à la prochaine rencontre du CÉ.

9. Rôles et pouvoirs de la direction d'école et du conseil d'établissement (L.I.P. art 96.12 L.I.P. art. 71), formation obligatoire pour les membres du CÉ

Il y aura une formation obligatoire cette année, mais Mme Massie attend l'information de la part du centre de services scolaire. Dès qu'elle la recevra, elle nous la partagera.

Afin de compléter le travail amorcé l'an dernier, M. Vanhooren propose de visionner et de discuter des capsules disponibles sur le site du gouvernement du Québec selon les différents thèmes qui seront abordés à chacune de nos rencontres.

10. Calendrier des réunions (L.I.P. art. 67)

Mme Massie propose un calendrier de rencontres qui est inspiré de celui de l'an dernier. Les rencontres seraient maintenues les mardis soirs à 19h. Mme Mongeon propose de devancer les rencontres à 18h. Nous en discutons et plusieurs parents expriment que de devancer l'heure des rencontres serait difficile en raison de leur réalité familiale.

Mme Couturier propose de maintenir les rencontres à 19h et Mme Richard appuie.

CE -07-092021 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Règles de régie interne (L.I.P. art. 67)

Mme Massie fait un survol des différentes règles de régie interne et nous expose les modifications qui ont été apportées depuis l'an passé. Des précisions ont donc été ajoutées en lien avec l'envoi des documents et le fonctionnement par visioconférence.

M. Vanhooren veut s'assurer que les substituts sont considérés comme des membres du CÉ et doivent donc recevoir les documents.

Mme Raymond mentionne qu'il faudrait s'assurer que les membres de la communauté reçoivent également les documents puisque l'an dernier M. Lanthier ne les recevait pas.

Mme Matte propose d'ajouter une définition pour les membres du conseil d'établissement pour éviter toute ambiguïté.

M. Leduc propose d'adopter les règles telles quelles en y ajoutant la définition. Mme Therrien appuie cette proposition.

CE -08-092021 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Utilisation du parc-école (L.I.P. art. 87)

Une autorisation est demandée afin que les élèves puissent utiliser le parc de l'école, effectuer des sorties à pieds dans le quartier dans un rayon de 1,6 km ou à vélo dans un rayon de 6 km. Cette distance de 6 km leur permettra ainsi de se rendre au lac Beauchamp et à la maison de la culture de Gatineau.

Mme Therrien propose que cette autorisation soit accordée et Mme Coiteux-Boudreau appuie.

CE -09-092021 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. Activités socioculturelles, éducatives et sportives (L.I.P. art. 87)

Demande pour la pièce de théâtre Tom Sawyer pour les classes 401-402-403 et 952.

Demande de sortie pour le cross-country pour 16 élèves du 3^e cycle.

Nous avons reçu les fiches d'information pour ces deux activités.

Mme Gauvin propose la tenue de ces activités et Mme Therrien appuie cette proposition.

CE -10-092021 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. Sorties du service de garde lors des journées pédagogiques

Mme Couturier nous présente le calendrier des activités prévues lors des journées pour l'année scolaire 2021-2022. Au document présenté, des changements doivent être apportés. La sortie du 1^{er} octobre aura lieu au Cosmic Adventure et pour celle du 26 novembre, ce sera Monsieur Bibitte qui viendra à l'école.

M. Therrien propose l'adoption du calendrier d'activités avec les modifications mentionnées ci-haut. Mme Couturier appuie cette proposition.

M. Vanhooren demande s'il est possible de recevoir la fiche d'information de façon électronique également puisque nous ne recevons qu'une version papier pour l'instant. Mme

Massie propose de partager l'information dans les communiqués aux parents. Cette fois-ci, ce sera fait dans un envoi séparé puisque la feuille sera remise dès demain.

Mme Richard souligne la variété des activités proposées et elle propose d'afficher le calendrier des sorties sur le site de l'école.

CE -11-092021

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. O.P.P. – activités

Mme Raymond résume les discussions qui ont eu lieu lors de la rencontre du 13 septembre dernier. Elle énumère les activités proposées par l'OPP cette année en fonction des paliers d'alerte. Elle donne les activités proposées pour le palier orange ou rouge. La prochaine activité sera des dessins dans le stationnement de l'école pour contrer les rencontres et les déchets dans le stationnement. Un rallye aura lieu à l'automne et aura une thématique d'Halloween. Le bingo d'Halloween sera renouvelé pendant les heures de classe et avec la participation des enseignants, s'ils le veulent bien. Les activités de soirée de peinture et du château de neige sont également prévues à nouveau. De plus, un sondage sera envoyé aux parents afin qu'ils décident s'ils préfèrent une activité de yoga ou de pound. Mme Raymond explique que le cinéma plein-air n'aura pas lieu étant donné la capacité maximale de 50 personnes à l'extérieur. Pour ce qui est des activités en palier vert, on espère pouvoir organiser le vernissage, la vente de garage et le fameux BBQ. Aussi, il y a un membre de l'O.P.P. formé dans le domaine qui souhaite offrir de petits entraînements aux élèves. Cela devrait s'ajouter aux activités prévues, mais nous n'avons pas encore déterminé quelle sera la formule.

Mme Therrien propose d'approuver ces activités. M. Vanhooren appuie cette proposition.

CE -12-092021

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16. Communications

16.1 Président

M. Gosselin, nouvellement en fonction, n'a pas de message pour l'instant.

16.2 Représentante du personnel enseignant

Mme Coiteux-Boudreau souligne le retour de Mme Sarah, la 4^e enseignante au préscolaire grâce à la réouverture de sa classe tout juste avant la rentrée. L'entrée progressive s'est faite sur une semaine et elle s'est très bien déroulée. De plus, pour le mois de septembre, Mme Loyer, l'enseignante-orthopédagogue, est très présente dans les classes du préscolaire.

Dès la semaine prochaine, l'entrée des élèves de la maternelle se fera à l'avant de l'école plutôt que dans la cour pour faciliter le tout.

16.3 Représentante du personnel professionnel

1^{er} cycle : Mme Mongeon mentionne que les enseignantes de 1^{re} année ont beaucoup aimé leur rencontre de parents qui a eu lieu quelques jours avant la rentrée scolaire des élèves. L'apprentissage de la lecture et de l'écriture est bien commencé.

Le seul bémol est qu'il y ait eu de la confusion en lien avec l'argent à envoyer à l'école.

2^e cycle : Mme Gauvin mentionne que la rentrée s'est bien faite. Les enfants semblent heureux d'avoir retrouvé leurs amis. Les projets vont débuter bientôt. Tout va bien.

3^e cycle : Mme Therien souligne l'arrivée de Gabrielle Richard, nouvelle collègue puisqu'elle était au 1^{er} cycle et est maintenant en 6^e année. Hier, les élèves se sont prêtés au jeu des élections et ils ont élu le NPD. Cette activité a amené de belles discussions.

M. Gosselin demande si le club de ski sera reconduit cette année. Mme Gauvin mentionne que c'est dans les plans, mais qu'ils doivent vérifier leurs options. C'est un club en parascolaire qui s'adresse aux élèves de 4^e, 5^e et 6^e années.

16.4 Représentante du personnel professionnel

Mme Loyer mentionne qu'il a 3 orthopédagogues cette année qui se partagent la tâche. Les suivis sont déjà bien installés.

16.5 Représentante du personnel de soutien

Mme Wafer remettra des bacs CAP (centre d'activité pacifique) d'articles pour jouer sur la cour dès demain. Les services au CIP (centre d'intervention et de prévention) sont également débutés.

16.6 Représentante du personnel du service de garde

Mme Couturier mentionne que le service de garde a eu une très belle rentrée. Nous avons 3 nouvelles éducatrices. Il y a 396 élèves inscrits (207 réguliers et 189 sporadiques). Beaucoup d'enfants dînent à l'école. Certains sont dans les classes, d'autres sont dans le gymnase ou dans le local du service de garde.

16.7 Représentant au comité de parents

M. Gosselin n'a encore rien reçu à ce sujet. Mme Massie confirme que les coordonnées du représentant et du substitut ont été envoyées.

16.7 Représentant de l'O.P.P.

Mme Raymond n'a rien à mentionner de plus que les activités prévues énoncées précédemment.

16.8 Directions

Mme Massie mentionne que les nouveaux arbres devraient être installés sur la cour. Les lignes des terrains de basketball n'ont pas été tracées exactement au bon endroit. Les frais pour réparer la situation pourraient être partagés avec la compagnie et l'école. Présentement, il reste environ 46000\$ pour l'achat de la structure de jeux ainsi que les 20 000\$ accordés par la Ville de Gatineau.

M. Gosselin cherche à savoir pourquoi l'école doit débourser des frais pour les lignes si elle n'est pas responsable de l'erreur. Mme Massie mentionne qu'elle ne sait pas encore qui a commis l'erreur et qu'elle doit d'abord faire cette vérification.

Les ressources matérielles du centre de services scolaire sont à la production de l'appel d'offres. Quand ce sera terminé, ils procèderont à la demande de subventions. Si tout se déroule bien, nous pouvons nous attendre à avoir la structure pour printemps-été 2022.

Mme Coiteux-Boudreau propose de prévoir une cour dédiée aux élèves du préscolaire où y serait installée cette structure. Cela permettrait de répondre davantage aux besoins de ces élèves qui seront d'ailleurs plus nombreux en raison de l'arrivée des élèves de la maternelle 4 ans dès l'an prochain. Elle désire que ce soit discuté à nouveau avant de statuer sur la position de la structure.

Mme Gauvin mentionne que cette avenue avait été explorée l'an dernier, mais que c'est plutôt compliqué puisque cette cour empièterait sur le terrain de la ville. Mme Loyer suggère que le comité cour d'école soit relancé pour éviter de prendre une décision précipitée.

Mme Gauvin mentionne aussi qu'aucune classe n'a de ballon de basketball. Les élèves ne peuvent donc pas profiter des nouveaux paniers. Elle demande donc s'il est possible d'utiliser les fonds dédiés à l'embellissement de la cour d'école pour l'achat de ballons.

Mme Wafer mentionne que des ballons de basketball seront distribués dans les bacs CAP.

Mme Massie revient sur le sujet des frais à payer par les parents en début d'année. Elle mentionne que ça avait été compliqué autant pour les parents que pour le personnel enseignant cette année. Pour l'an prochain, une seule facture sera émise et elle regroupera l'ensemble des frais. Ainsi, les parents n'auront qu'à faire un seul paiement et l'école se chargera de payer la librairie pour les cahiers d'activité.

Mme Raymond demande si les parents pourront toujours faire le paiement en ligne. Mme Massie confirme que ce mode de paiement sera offert.

M. Vanhooren vérifie que cette formule permettra toujours aux parents d'aller acheter les cahiers d'activité dans une autre librairie de leur choix, s'ils le souhaitent. Mme Massie explique que ce sera toujours possible et que l'école peut alors faire une correction à la facture.

Mme Massie mentionne qu'une fête d'accueil a eu lieu 16 septembre dernier. Pour l'occasion, un magicien a donné un spectacle à l'extérieur, sur 2 représentations, qui a été très populaire auprès des élèves.

Mme Raymond demande s'il est possible que les faits saillants soient inscrits dans le courriel accompagnant les communiqués aux parents pour éviter que ces derniers ne manquent des informations pertinentes. Mme Therrien mentionne que les sujets importants pour un ne le sont pas nécessairement pour l'autre et qu'il faudrait donc que les parents lisent le communiqué en entier. Mme Massie souligne que les communiqués sont déjà organisés de façon à mettre en évidence les informations les plus importantes.

Mme Raymond demande si nous discuterons de la campagne de financement. Mme Massie explique qu'il faudra d'abord voir avec les enseignants si une campagne de financement sera nécessaire cette année.

Mme Massie mentionne que les parents et le personnel de l'école ont reçu de l'information concernant les symptômes Covid et la démarche à suivre. On y mentionne quand les élèves doivent être retirés de l'école. De plus, le ministère a mentionné la possibilité d'avoir des tests rapides directement à l'école. Dans le cas d'un cas positif, les autres élèves de la classe recevraient un test de gargarisme pour vérifier s'ils l'ont contracté également. Mme Massie devrait avoir plus d'information à ce sujet dès demain lors d'un CCG et elle nous tiendra au courant.

17. Varia

Aucun varia.

18. Fin de la réunion

Mme Therrien propose la levée de l'assemblée à 20 h 57. Mme Gauvin appuie cette proposition.